

Prix arturbain.fr 2005

- Etablissement :** Ville de Nancy - Hôtel de ville 1, place Stanislas, Case officielle n°1 34 035 Nancy cedex
- tél :03 53 85 32 70. E-mail : abottoni@mairie-nancy.fr
- Responsable :** André Rossinot : Maire de Nancy, Président de la Communauté Urbaine du Grand Nancy
- Présentateur :** **Alain Barbillon**, Directeur du Pôle Développement Urbain de la ville de Nancy
- Organismes décisionnaires :** Ville de Nancy, Communauté Urbaine du Grand Nancy,
- Propriétaires du site :** Communauté Urbaine du Grand Nancy, ville de Nancy, Société Lorraine d'Aménagement (Solorem), Voies Navigables de France, propriétaires privés
- Description de l'opération :** En 1986, la municipalité lance un plan d'actions pour enrayer le déclin du faubourg industriel entre la Meurthe et le canal, baptisé Rives de Meurthe : études, acquisitions foncières, traitement des friches, lutte contre les crues, nouvelles infrastructures, programmes immobiliers avec la création de deux ZAC sur 40 ha pour 250 000 m² de SHON. Initié en 1994, le quartier du jardin d'eau (1,6 ha de bassins), entre le canal et le Boulevard de la Mothe, constitue la première tranche opérationnelle avec les écoles d'Architecture, Génie des Matériaux, Systèmes industriels, les pavillons (500 logements), les bureaux et commerces (12 000 m²), les grands équipements (hôtels, restaurants, multiplexe, Port de Plaisance).
- Equipe pluridisciplinaire :** **Urbanistes :** R Butler- A Chemetoff.
Architectes et maîtres d'oeuvre : A.Chemetoff, L. Beaudouin, P Maurand, G.Malot, Colboc, JL André, B2H, SCPA Gallet Duong, Seifert, Dewul (B), Ligne bleue Architecture, L. Vacchini et Fr Henrion, Rabolini-Schlegel, Cabinet Este (B).
Aménageur : Société Lorraine d'aménagement, JM Leroux.
Traitement des friches : Etablissement public foncier de Lorraine, Mr Pierson
Etudes techniques ZAC : Urbanisme, service ville et Communauté Urbaine, ADUAN, BECSI EIC.
Communication : Services ville, Communauté Urbaine et Solorem, Paysages Possibles JP Grunfeld, Société Ithaque.

HABITER LE JARDIN D'EAU AU COEUR DES RIVES DE MEURTHE, Nancy (54)



- Qualité architecturale :**
- La composition architecturale s'appuie sur la **diversité des concepteurs**, avec une harmonisation des gabarits et des matériaux (le club des concepteurs).
 - Les bassins du jardin d'eau font pénétrer l'eau dans le quartier et fondent la nouvelle trame urbaine.
 - Des **salons urbains** viennent en alternance du bâti tout en préservant les vues sur le grand paysage.
 - Les toitures sont traitées comme une cinquième façade et les rampes vers les garages souterrains conçues comme des rues plantées.

- Qualité de vie sociale :**
- Nombreuses **manifestations sociales** et de loisirs gratuites avec une implication des associations du quartier (marché dominical, fête de l'eau, opération plage, fête de la musique, feux d'artifices...)
 - **Mixité sociale et urbaine** (résidences privées, logement social, commerces de proximité, activités tertiaires, services publics, formation, équipements de loisirs, mairie de quartier) et accueil de populations diversifiées (étudiants, retraités, familles, résidents, touristes, personnes à mobilité réduite...)
 - Le Jardin d'eau est un **espace pédagogique** de découverte de la nature et de la botanique

- Respect de l'environnement :**
- **Récupération des eaux pluviales** et de surverse des bassins par des fossés drainants.
 - Traitement **écologique** des algues (carpes miroirs)
 - Utilisation d'essences de bois locales **non menacées** (pin des Vosges...).
 - **Limitation de l'usage des véhicules** polluants par la création de cheminements pour piétons et cyclistes en liaison avec le centre-ville et la Meurthe, desserte par la ligne n°1 du tram et création d'une aire de stationnement relais